

Accès priorisé aux services spécialisés (APSS) :

améliorer l'accès aux consultations spécialisées à l'aide de priorités cliniques attribuées aux patients

2 AMÉLIORATIONS

1. Harmonisation clinique



Pour chacune des spécialités médicales, un **formulaire harmonisé** a été créé par un comité clinique formé de médecins spécialistes de la spécialité visée et de médecins de famille.

2. Gestion de la répartition des demandes de service et gestion de la liste d'attente



Le **Centre de répartition des demandes de service (CRDS)** a été mis sur pied pour faciliter l'accès aux services spécialisés. Il s'agit d'une porte unique et simple pour référer les usagers ayant besoin d'une 1^{re} consultation auprès d'un médecin spécialiste, tant en milieu hospitalier qu'en cabinet.

Phase 1	Phase 2	Phase 3 (26 mars 2019)
ORL	Médecine interne	Psychiatrie
Cardiologie	Physiatrie	Gériatrie
Néphrologie	Rhumathologie	Dermatologie
Neurologie	Neurochirurgie	Pneumologie
Ophtalmologie	Chirurgie générale	Chirurgie plastique
Pédiatrie générale	Hémato-oncologie	Endocrinologie
Urologie	Chirurgie vasculaire	Immunologie clinique et allergie
Gastro-entérologie		Microbiologie médicale et infectiologie
Orthopédie		Gynécologie
		Oncologie générale

Demandes de service

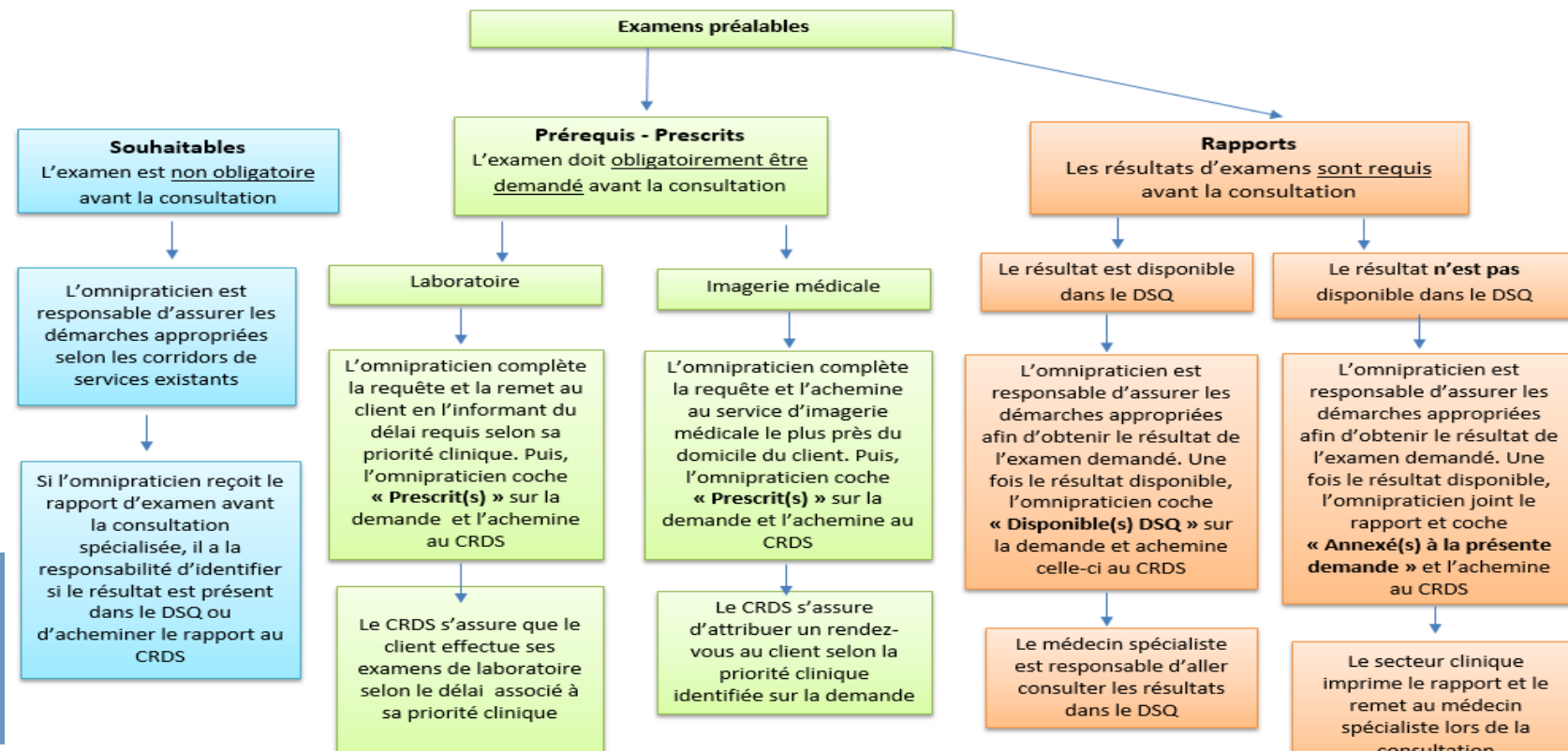
Aide-mémoire-Prérequis reliés à la demandes de service (DS)

Privilégier la transmission par voie électronique

- À partir du dossier médical électronique (DME) de votre installation.
- À partir du site Web : ciss-ouataouais.gouv.qc.ca, en cliquant l'onglet CRDS disponible sous la page « Professionnels, médecins et partenaires » dont l'icône se trouve en page d'accueil.

Comment procéder?

1. Ne pas remettre la demande de consultation à votre patient.
2. Lui dire que vous vous chargez d'acheminer la demande de consultation et qu'il recevra un appel pour lui donner la date de son rendez-vous.
3. Lui préciser que le temps varie en fonction de la priorité clinique. En mentionnant à votre patient où il se situe dans les priorités cliniques, vous contribuez à ce qu'il sache à quoi s'en tenir au niveau du temps d'attente.
4. Acheminer la demande de service et les prérequis.



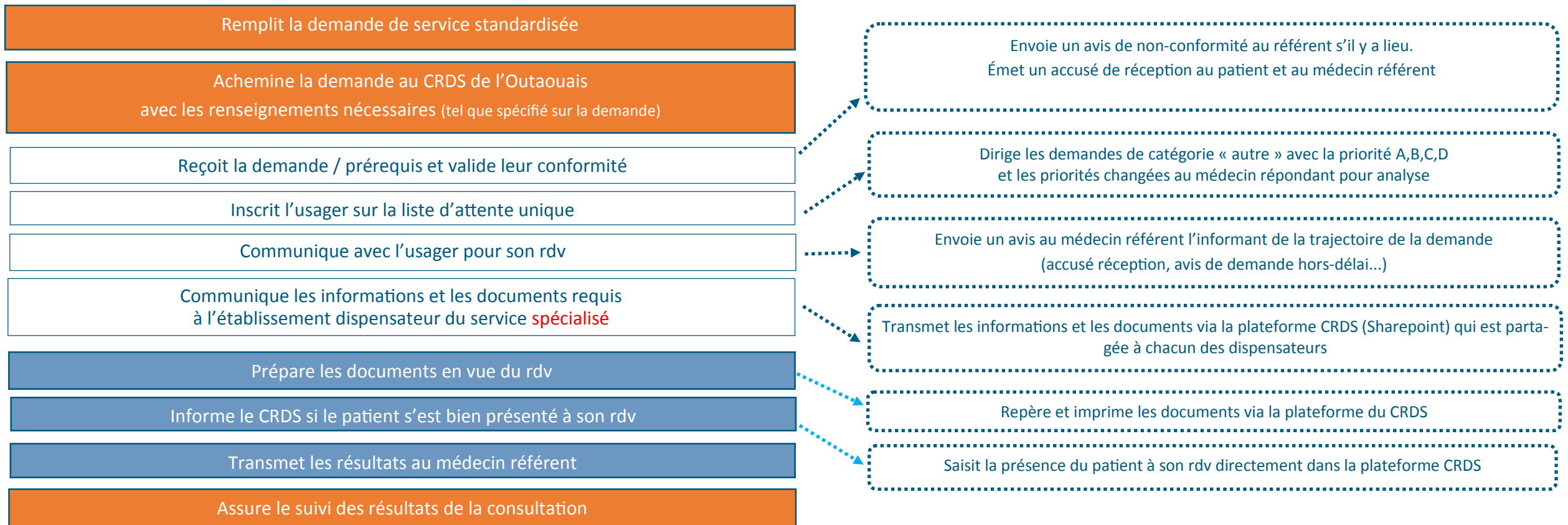
Coordonnées du CRDS de l'Outaouais

Tél. : 819 772-CRDS (2737) - Sans frais : 1 844 492-CRDS (2737)

Télé. : 819 966-6086 - Sans frais : 1 866 656-3540

Courriel : 07_cisso_crds@ssss.gouv.qc.ca

Cheminement d'une demande de service pour une 1re consultation en service spécialisé



■ Médecin référent
 CRDS
 ■ Médecin spécialiste ou secteur clinique

Cheffe de service pour le CRDS : Rachel Carrière
 Tél. : 819 966-6100 poste 338180
 Cell. : 819 918-8787
 Téléc. : 819 966-6086
 Sans frais : 1 866 656-3540
 Courriel : rachelcarriere@ssss.gouv.qc.ca

Priorité clinique	Orientation et délai
Urgent	Dirigé vers l'urgence
A	≤ 3 jours
B	≤ 10 jours
C	≤ 28 jours
D	≤ 3 mois
E	≤ 12 mois

Composition du comité de vigie pour l'Outaouais

DSP ou son représentant : Dr Daniel Tardif ou Dr Nicolas Gillot
 Responsable de l'imagerie médicale : Marie-Ève Cloutier
 Responsable 1re ligne (DRMG ou son représentant) : Dr Marcel Reny
 Responsable du CRDS : Rachel Carrière
 Responsable de l'accès : Jocelyne Guénette
 Médecin coordonnateur en spécialité : Dr Luc Monette

- RLS Gatineau : Dr Philippe Cimon
- RLS Collines : Dr David Gold
- RLS Pontiac : Dre Ruth Vander Stelt
- RLS Papineau : Dr Aimable Makuza
- RLS Vallée-de-la-Gatineau : Dr Guillaume Charbonneau